584

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOCUMENT 8 bis — DOSSIER PEDAGOGIQUE — UNITE DE FORMATION

1. La présente proposition émane du réseau (1)

O Communauté française — X Libre – confessionnel
O Provincial et communal — O – non confessionnel

et se rapporte à l'établissement suivant :

dénomination : ..ECOLE. PLURI-ELLES.....
adresse complète : ..6/8. ; rue. FRERE. MICHEL. ., 4000. LIEGE.....
n° matricule : ..6.188.251.....
n° de téléphone : ..041. 23. 03. 91.....

2. Intitulé de l'unité de formation :

Code : 522101 U 2151. (3)

VETEMENTS DE PLUIE ET DE SPORT

3. Finalités de l'unité de formation : repris en annexe n° **1** de **1** pages (2)

4. Connaissances préalables requises : repris en annexe n° **2** de **1** pages (2)

5. Classement de l'unité de formation :

X (1) enseignement secondaire : transition (1) ~~qualification~~ (1)
degré : ~~inférieur~~ (1) supérieur (1) 2.

O (1) enseignement supérieur de type court :
catégorie : .....

O (1) enseignement supérieur de type long :
catégorie : .....

6. Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement :

Repris en annexe n° **3** de **1** pages (2)

7. Programme de (des) cours — Repris en annexe n° **4** de **2** pages (2)

8. Fixation des capacités terminales — Repris en annexe n° **5** de **1** pages (2)

9. Profil du (des) chargé(s) de cours — Repris en annexe n° **6** de **1** pages (2)

---

(1) Biffer les mentions inutiles
(2) A compléter
(3) Réservé à l'administration

584.

10. Horaire de l'unité de formation :

Horaire minimum

1. Dénomination des cours	Classement des cours (4)	Nombre de périodes (5)
HABILLEMENT	**C.T.P.P.**	**192**
2. Part d'autonomie		**48**
	Total des périodes	**240**

11. Date de la proposition du P.O. : .....

Transmis par le réseau

le : .....

Signature du :
~~Chef d'établissement de la C.F.~~ (1)
Représentant du P.O. subventionné (1)

12. Observations du service d'inspection (annexe éventuelle)

Date : ..... Signature :

13. Décision : ACCORD PROVISOIRE – ~~PAS D'ACCORD~~ (1)

Motivation de la décision

OBSERVATIONS RENCONTREES

Date : ..... Signature :

(4) soit CG, CS, CT, CTPP, PP, ou CPPM
(5) 1 période = 50 minutes.

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

Finalités générales de l'U.F.

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette U.F. doit :

1. concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire.

2. répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

Finalités spécifiques de l'U.F.

A l'issue de cette U.F., l'étudiant aura acquis la maîtrise des techniques spécifiques des vêtements de pluie et de sport.

En outre, la formation contribuera à développer le sens de l'organisation du travail, l'esprit d'équipe et le respect des consignes.

CONNAISSANCES PREALABLES REQUISES

Pour être admis comme élève régulier, le candidat doit attester des capacités terminales de l'U.F. "Habillement : techniques d'exécution" de la section "Habillement : techniques de base" (E.S.I.)[1] .

Une épreuve d'admission peut être organisée pour le vérifier.

Est également admissible comme élève régulier, le candidat porteur d'un des titres suivants :

- attestation de réussite de l'U.F. "Habillement : techniques d'exécution (E.S.I.);
- certificat d'"Agent d'exécution en habillement" (E.S.I.);
- attestation de réussite de cours de l'enseignement secondaire inférieur de promotion sociale de régime 2 du domaine de l'habillement;
- certificat de qualification ou d'études de 4ème année de l'enseignement secondaire du domaine de l'habillement.

[1] : à savoir réaliser un vêtement simple en exploitant les savoirs et savoir-faire de base des technologies, des techniques de coupe, de découpe, d'exécution et de fabrication.

RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES OU LE REGROUPEMENT

Il est souhaitable qu'il n'y ait pas plus de trois étudiants par machine.

Etre capable d'identifier et d'utiliser le vocabulaire spécifique à toutes les notions et techniques étudiées.

NOTIONS SPECIFIQUES ET TECHNOLOGIES DU METIER

ETRE CAPABLE :

d'identifier, de sélectionner, d'utiliser, de connaître l'entretien

- des matières :
  - * tissus : composition, textures, traitements ou enductions, spécifiques aux réalisations.
  - * cuir, daims, fourrures : synthétiques
  - * entoilages, renforts, rembourrages, matelassages
  - * accessoires de mercerie :
    - – fils, cordelières
    - – fermetures à glissière : détachables et à double curseur
  - * oeillets, boutons pressions à riveter
  - * matières de contact
- du matériel :
  - * maîtrise des machines et attachements spécifiques P.P, P.S, S.R.
  - * manipulation :
    - – de la presse à balancier
    - – des machines outils spécifiques au découpage, au piquage et au repassage

TECHNIQUES DE COUPE ET DE DECOUPE

ETRE CAPABLE :

1. Coupe

d'appliquer le processus d'utilisation d'un patron de ligne ou de modèle de taille standard

- identifier, sélectionner
- modifier, transformer, adjoindre les détails

d'appliquer intégralement les principes du patronage industriel

2. Découpe

d'appliquer les principes relatifs

- au placement et à la découpe à l'unité
- de les adapter, de les compléter en fonction des matières et des procédés d'exécution

d'expérimenter les principes du patronage industriel de coupe en série

- taille unique
- multi–tailles

d'expérimenter les principes de découpe en matelas

TECHNIQUES D'EXECUTION

ETRE CAPABLE :

en préparation

d'effectuer les entoilages et les renforcements, les matelassages ou les rembourrages en fonction des matières et des réalisations

en assemblage

de maîtriser et d'adapter tout assemblage aux matières et aux procédés

de réaliser des poches

- passepoilées
- à patte montante
- par fixation de fermetures à glissière
- appliquées, à soufflets ou "mode"

de réaliser, de monter

- des pattes de garniture
- les parmentures, les cols et les capuchons
- les manches rapportées, raglan, amovibles

d'apparier les doublures aux vêtements

FABRICATION

ETRE CAPABLE :

de réaliser des vêtements dans la gamme

- des survêtements de sport :
  - * ensembles : sweet–pantalon
  - * combinaisons
- imperméables :
  - * doublés ou fourrés
  - * avec fleece
- des anoraks, blousons ou parka

selon les méthodes et techniques industrielles

de suivre l'évolution des nouvelles technologies

- lecture
- visite d'atelier

être capable d'appliquer, adapter, compléter individuellement les notions d'ensemble concernant :
- les documents
- les principes d'O.S.T.
- les règles d'hygiène et de sécurité
- les facteurs d'ergonomie
- les connaissances esthétiques

en système d'atelier

de s'adapter aux exigences des méthodes et techniques mécanisées

- discipline de groupe
- respect des consignes :
  - * organisation
  - * documents de travail
  - * cadence
  - * régles diverses
  - * facteurs ergonomiques

en achèvements

de réaliser des fermetures

- boutonnage invisible (type gabardine et mode)
- pose de fermetures à glissière détachables
- pose d'oeillets, de pressions à riveter et de contact
- boutonnières, cordelières

de monter des fermetures à glissière à double curseur

de réaliser des fentes et les bas de parmenture avec mise en doublure

de réaliser les ceintures

en système d'atelier

de réaliser un vêtement suivant le processus de montage parcellaire ou en série

Les techniques d'exécution doivent faire l'objet d'apprentissages systématiques (exercices techniques).

FIXATION DES CAPACITES TERMINALES

Au terme de la formation, l'étudiant sera capable :

- de sélectionner, régler, utiliser le matériel spécifique;
- d'utiliser un patron de ligne ou de modèle dans les catégories de réalisation prévues;
- de préparer les matières pour la découpe à l'unité et en matelas;
- de placer les patrons et découper les matières;
- d'effectuer les diverses opérations relatives à l'exécution de vêtements dans les catégories prévues au programme : tant à l'unité qu'en système atelier.

PROFIL DU CHARGE DE COURS

Enseignant.